

RESUME DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 22 MAI 2018

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires s'est tenue le 22 mai 2018 à l'immeuble Corosa, 92.500 Rueil Malmaison, sous la Présidence de M. Didier Hauguel.

Le quorum s'est établi à 92,749%

- 27 actionnaires étaient physiquement présents à l'Assemblée ;
- 1 actionnaire était représenté ;
- 128 actionnaires ont voté par correspondance ;
- 2 actionnaires ont donné pouvoir au Président.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'Administration ont été adoptées, notamment :

- Les comptes sociaux et consolidés de l'année 2017 ont été approuvés ;
- Le dividende a été fixé à 0,55 euros par action, pour détachement le 30 mai 2018 et mise en paiement à compter du 1^{er} juin ;
- La rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 aux dirigeants mandataires sociaux ont été approuvés ;
- La politique de rémunération 2018 des dirigeants mandataires sociaux a été approuvée ;
- Les autorisations de rachat d'actions et d'attributions d'actions de performance en faveur des salariés ont été renouvelées pour respectivement 18 et 38 mois.

Le résultat détaillé des votes est disponible sur le site de la société dans la rubrique « Assemblée Générale ».

Cette Assemblée, la première de l'entreprise en tant que société cotée, a par ailleurs permis d'exposer aux actionnaires présents :

- la qualité des performances commerciales et financières de 2017 (flotte en croissance de 9,8%, résultat de 10,9%), trend qui se prolonge sur le 1^{er} trimestre 2018 (flotte +9,3% en tendance) ;
- la solidité des fondamentaux de l'entreprise, tant en termes de ratios financiers (fonds propres représentant 16% du bilan), que de dynamique de croissance, portée par le lancement de nouvelles offres (émergence du Full Service Leasing aux particuliers), la diversification des géographies (2 nouveaux pays ouverts en 2017) et l'innovation (s'inscrire comme un acteur de la mobilité au sens large avec des offres originales – *car on demand, car sharing, etc.*) ;
- les hauts standards de gouvernance dont s'est dotée l'entreprise, en ligne avec les dispositions du code Afep-Medef.

Des échanges avec les actionnaires présents ont par ailleurs porté sur la place du diesel, importante dans les flottes de véhicules d'entreprise financées par ALD, mais qui fait aujourd'hui l'objet d'un rééquilibrage progressif dans le cadre d'un plan d'accompagnement volontariste de la clientèle.